

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Souscriptions en faveur de la fondation d'une maison d'hospitalières à Chicoutimi; faveurs spirituelles accordées à ceux qui contribueront à cette bonne œuvre.—La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—M. Thomas Chapais, avocat, rédacteur-en-chef du *Courrier du Canada*; nous des anciens élèves du Collège de Ste-Anne qui ont contribué et qui contribuent actuellement à la rédaction de plusieurs journaux religieux, littéraires, politiques et d'agriculture; responsabilités du journaliste.

Causerie Agricole : Culture des bois et forêts (Suite).—Formation des tiges des arbres dans les plantations des arbres isolés et d'alignement.—Lieux dans lesquels on peut planter des arbres, et précautions à prendre pour le succès ultérieur de ces plantations.

Sujets divers : L'influence de la lumière et de l'ombre sur la végétation.—Influence des plantes et de la nourriture sur la qualité du lait et de ses produits.—Respectons les oiseaux.

Choses et autres : Appreciation des orgues "Dominion" à Pétranger.—La vente des produits agricoles ne doit pas être différée, quand les prix qu'on en peut obtenir par la vente sont raisonnables.—La culture et l'usage des instruments aratoires aux Etats-Unis.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Lavement vermifuge, ou contre les vers.—Mastication (qui excite l'appétit) stomacal.—Masticatoire stimulant.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, Secr. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, etc., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Souscription en faveur de la fondation d'une maison d'hospitalières à Chicoutimi.—Les religieuses de l'Hôpital général de Québec offrent leurs remerciements aux amis de la communauté et à toutes les personnes zélées et charitables qui ont bien voulu encourager le petit bazar, tenu à Québec, en faveur de la fondation d'une maison d'hospitalières à Chicoutimi. Le produit net du bazar s'élève à \$868, beau résultat si l'on considère que les effets ont été confectionnés et réunis en quelques semaines. Aussi les religieuses sont-elles heureuses de reconnaître que ce généreux empressement de la part du public double à leurs yeux le prix des services rendus.

Pour mieux témoigner leur gratitude à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont jusqu'ici contribué à l'œuvre, à ceux aussi qui voudront y contribuer par une offrande quelconque, les religieuses feront célébrer dans l'église de l'Hôpital général, pendant le mois de mai, quinze basses messes à l'intention des bienfaiteurs. Elles feront de plus chanter un grand-messe à la même intention, un jour du même mois de mai qui sera annoncé d'avance.

La colonisation dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Voici la deuxième partie du travail de M. Joncas, sur cette importante question, que nous empruntons au *Canadien* :

II

Grande-Rivière, 25 février 1884.

"La Gaspésie comprend les comtés de Gaspé et de Bonaventure et couvre une superficie de terrain de 8,613 milles carrés. Elle est bornée par le fleuve St-Laurent au nord et par la Baie des Chaleurs et la rivière Ristigouche au sud."

"Cette péninsule est aussi grande que le Royaume de Belgique où l'on compte plusieurs millions d'habitants, et elle offre à la colonisation de vastes étendues d'un territoire fertile, capable de recevoir pour le moins un demi-million d'habitants. Elle présente dans ses contours une ligne d'environ quatre cent milles de côtes et mesure quatre-vingt-dix milles dans sa plus grande largeur"—(Stanislas Drapeau, *Colonisation du Bas-Canada*.)